Image not found or type unknown

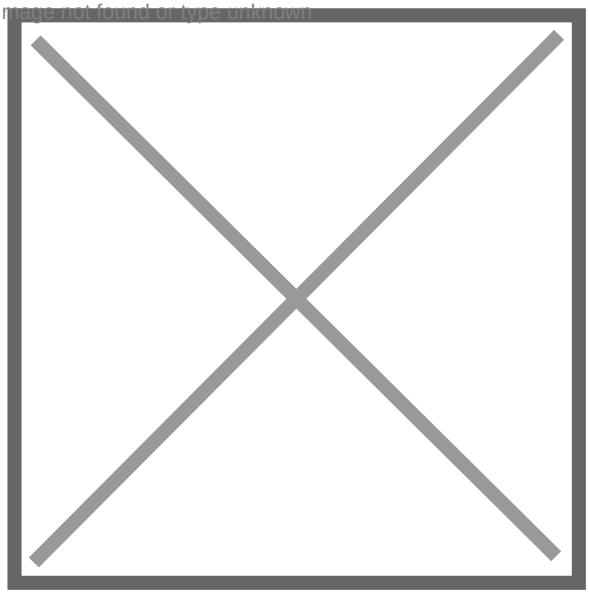

Dette etrange, peut-on me poursuivre ????

Par **mick9999**, le **05/08/2009** à **03:25**

Bonjour, je vais expliquer ma situation brièvement, il y a 2 ans je demeurait avec quelqu'un en collocation, tout allait bien jusqu'à ce que je perdre mon emploi et ne puisse plus payer mon loyer. Je n'était pas sur le '' bail '' de celui-ci, et il ne me déclarait pas au gouvernement, rien du tout, seulement une entente verbale sur le prix et voila j emménage . nétant plus capable de payer il me demanda de quitter le mois suivant si faute de paiement. Ne pouvant plus endurer cela, j'alla demeurer durant 1 mois chez un ami, mais lorsque je voulu retourner chercher mes chose, linge, meuble, livre , etc , il y avait une lettre sur la table disant que je lui devait 700 $$, en 2 copie , une pour lui et une pour moi, et si je ne la signait pas il ne me laissait pas partir avec mes bagage.....étant jeune et insouciant jai signer voulant me debarasser de cette situation, ma mere attendais dans la voiture pour que je retourne avec elle, mais voila quil me charge le mois de loyer ou mon bagage était dans la chambre plus un demi mois que je nai pas pu payer (d'ou le 700$$).....maintenant il dit que si je ne le paye pas il va aller au tribunal avec la lettre..... est-ce légal , vais-je devoir le payer ?????

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés